

NOMINATIONS À L'ÉQUIPE NATIONALE DE SKI ET AU PAA 2023-2024 – Volet olympique

Félicitations aux athlètes ci-dessous qui ont été récemment nommés pour le volet olympique de l'équipe nationale de ski selon les critères indiqués dans les *Critères de sélection de l'équipe nationale de ski (ÉNS) 2023-24* et qui seront recommandés à Sport Canada afin de recevoir le brevet du PAA conformément aux *Critères de sélection du programme d'aide aux athlètes 2023-24*. Toutes les sélections et les recommandations ont été examinées et appuyées par le comité de haute performance.

Justification

- Le but des critères de sélection de l'ÉNS et du PAA est de sélectionner les athlètes qui ont démontré le potentiel d'atteindre le podium et de contribuer à la récolte de points de la Coupe des nations pour le Canada.
- Les nominations aux différents types de brevets du PAA ne sont pas définitives et peuvent être modifiées après avoir été examinées et acceptées par Sport Canada.

La date limite pour faire appel des nominations à l'ÉNS et aux brevets du PAA est le **lundi 8 mai à 23 h 59 dans le fuseau horaire de résidence de l'athlète**. Les appels doivent être soumis par écrit au **gestionnaire des appels de Nordiq Canada, Stefano Mingarelli**, au stefmingarelli@gmail.com.

Athlète	Critères de l'équipe OR	Description du critère	Critère PAA	Description du critère du PAA	Exemple/Preuve	Type de brevet
Antoine Cyr	5.7.1.a	Tout athlète répondant aux critères internationaux de Sport Canada	5.1.a	Résultat parmi les huit premiers, en comptant un maximum de trois inscriptions par pays ; et terminer dans la première moitié du classement.	4 ^e au sprint par équipe des Championnats du monde 2023 sur 34 équipes	SR1
Graham Ritchie	5.7.1.a	COMME CI-DESSUS	5.1.a	COMME CI-DESSUS	4 ^e au sprint par équipe des Championnats du monde 2023 sur 34 équipes	SR1
Olivier Léveillé	5.7.1.a	COMME CI-DESSUS	5.1.a	COMME CI-DESSUS	5 ^e au relais des Championnats du monde sur 15 équipes	SR1
Xavier McKeever	5.7.1.a	COMME CI-DESSUS	5.1.a	COMME CI-DESSUS	5 ^e au relais des Championnats du monde sur 15 équipes	SR1
Katherine Stewart-Jones	5.7.1.l	Discretion DHP conformément au point 5.4	5.2.a	Les athlètes qualifiés pour l'équipe OR de l'ÉNS en vertu du point 5.7.1 des <i>Critères de sélection de l'équipe nationale de ski 2023-24</i> , selon l'ordre de qualification de l'ÉNS.	<ul style="list-style-type: none"> Top 30 liste de distance 2022-23 (21^e) 10^e 15 km C Mst CM ITA (3 x top-13) 	SR
JUSTIFICATION : L'athlète affiche des résultats constants et progressifs en Coupe du monde, avec les deuxièmes meilleurs résultats individuels en Coupe du monde cette saison. Une attention particulière a été accordée à l'athlète parce qu'elle est près du groupe rouge de distance de la FIS sans avoir eu l'occasion de courir en P3.						
Tom Stephen	5.7.1.m	Suspension de l'entraînement pour des raisons de santé	5.2.d	Les athlètes brevetés SR en 2022-2023 dont la suspension de l'entraînement pour des raisons de santé a été acceptée.	7 ^e aux Championnats du monde JR Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : La suspension de l'entraînement pour des raisons de santé de l'athlète a été acceptée. L'athlète a été sélectionné dans l'équipe OR parce qu'il répondait aux critères objectifs de l'équipe OR avant sa blessure, qu'il atteignait régulièrement les objectifs du PIP et présentait des données et des analyses solides en lien avec le PMO. L'athlète respecte un plan d'entraînement et de réhabilitation rigoureux.						

Athlète	Critère de l'équipe ARGENT	Description du critère	Critère PAA	Description du critère du PAA	Exemple/Preuve	Type de brevet pe
Liliane Gagnon	5.7.2.e	U23 Top-35 résultat final de l'épreuve individuelle en Coupe du monde ou Championnats du monde de ski	5.2.b	Les athlètes qualifiés pour l'équipe ARGENT de l'ÉNS en vertu du point 5.7.2 des <i>Critères de sélection de l'équipe nationale de ski 2023-24</i> , selon l'ordre de qualification de l'ÉNS.	32° 30 Km C ChM 2023	C1
Jasmine Lyons	5.7.2.e	COMME CI-DESSUS	5.2.b	COMME CI-DESSUS	34° 15 km Sk aux Championnats du monde 2023	SR
Sasha Masson	5.7.2.g	U23 Top-8 et moitié supérieure du classement à l'événement par équipe aux Championnats du monde U23	5.2.b	COMME CI-DESSUS	6° au relais aux Championnats du monde U23 2023 sur 12 équipes	SR
Rémi Drolet	5.7.2.g	COMME CI-DESSUS	5.2.b	COMME CI-DESSUS	6° au relais des Championnats du monde U23 2023 sur 12 équipes	SR
Luke Allan	5.7.2.i	U20 Top-8 et moitié supérieure du classement à l'événement par équipe aux Championnats du monde juniors	5.2.b	COMME CI-DESSUS	6° au relais des Championnats du monde JR 2023 sur 13 équipes	C1
Alexandra Luxmoore	5.7.2.i	COMME CI-DESSUS	5.2.b	COMME CI-DESSUS	6° au relais des Championnats du monde JR 2023 sur 13 équipes	C1
Léo Grandbois	5.7.2.j	Discretion DHP	5.2.b	COMME CI-DESSUS	9° 15km C Championnats du monde U23 Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs ARGENT. Meilleur athlète masculin aux championnats nationaux de 2023 et meneur de la COC pour la P1 de la Coupe du monde 2023-24.						
Max Hollmann	5.7.2.j	Discretion DHP	5.2.b	COMME CI-DESSUS	17° 10 km C Championnats du monde U23 Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs ARGENT. De solides performances aux épreuves de sélection, le qualifiant pour les Championnats du monde U23 de 2023 et le plaçant comme le prochain athlète masculin qualifié pour l'équipe des Championnats du monde. L'examen des tests et des données d'entraînement, le suivi du PIP et les effets des maladies saisonnières indiquent que l'athlète était sur la bonne voie pour atteindre les critères objectifs ARGENT cette année.						
Anna Parent	5.7.2.j	Discretion DHP	5.2.b	COMME CI-DESSUS	17 th 10 km C Championnats du monde U23 Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs PG en 2022-23. De solides données sur l'entraînement et les tests confirment que la condition physique de l'athlète a progressé jusqu'à ce qu'elle soit affectée par la maladie. L'athlète a tout de même réussi à se qualifier pour les Championnats du monde U23.						
Marielle Ackermann	5.7.2.j	Discretion DHP	5.2.b	COMME CI-DESSUS	18° Sp Championnats du monde U23 Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs ARGENT.						
Pierre Grall-Johnson	5.7.2.k	Suspension de l'entraînement pour des raisons de santé conformément au point 3.0	5.2.d	Les athlètes brevetés SR en 2022-2023 dont la suspension de l'entraînement pour des raisons de santé a été acceptée, conformément à la section 3.	27° Sp Coupe du monde de Drammen 2022	SR
JUSTIFICATION : La suspension de l'entraînement pour des raisons de santé de l'athlète a été acceptée. L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs ARGENT.						
Jasmine Drolet	5.7.2.k	Suspension de l'entraînement pour des raisons de santé conformément au point 3.0	5.2.d	COMME CI-DESSUS	8° 5 km C Championnats du monde JR Lynga 2022	SR

JUSTIFICATION : La suspension de l'entraînement pour des raisons de santé de l'athlète a été acceptée. L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs OR.						
Derek Deuling	5.7.2.k	Suspension de l'entraînement pour des raisons de santé conformément au point 3.0	5.2.d	COMME CI-DESSUS	17 ^e Championnats du monde U23 Lynga 2022	SR
JUSTIFICATION : La suspension de l'entraînement pour des raisons de santé de l'athlète a été acceptée. L'athlète a déjà satisfait aux critères objectifs ARGENT.						
Athlète	Critère DEV	Description du critère	Critère PAA	Description du critère du PAA	Exemple/Preuve	Type de brevet
Alison Mackie	5.7.4.a	Athlètes juniors terminant dans la moitié supérieure du classement au résultat final d'une course des ChM JR	6.1.a	Les athlètes qualifiés pour l'équipe nationale de développement selon l'ordre de qualification de l'équipe nationale de développement.	13 ^e Championnats du monde JR 2023	D
Constance Lapointe	5.7.4.a	COMME CI-DESSUS	6.1.a	COMME CI-DESSUS	21 ^e Championnats du monde JR 2023	D
Ry Prior	5.7.4.a	COMME CI-DESSUS	6.1.a	COMME CI-DESSUS	31 ^e Championnats du monde JR 2023	D
Adam Heale	5.7.4.c	Meilleur athlète masculin et féminin de la catégorie U18 sur la liste de classement agrégée en tenant compte de toutes les épreuves individuelles.	6.1.a	COMME CI-DESSUS	1 ^{er} athlète masculin au classement U18 – 240 pts	D (en partie)
ATTEINTE DE L'ALLOCATION MAXIMALE DE FONDS DU PAA - Les athlètes ci-dessous seront recommandés si des fonds deviennent disponibles						
Tory Audet	5.7.4.c	Meilleur athlète masculin et féminin de la catégorie U18 sur la liste de classement agrégée en tenant compte de toutes les épreuves individuelles.	6.1.a	COMME CI-DESSUS	1 ^{ère} athlète féminine au classement U18 – 180 pts	
Jérémy Lantz	5.7.4.d	Meilleur athlète masculin et féminin de la catégorie U20 sur la liste de classement agrégée en tenant compte de toutes les épreuves individuelles.	6.1.a	COMME CI-DESSUS	1 ^{er} athlète masculin au classement U20 DDN 2004 – 177 pts	
Elie-Anne Tremblay	5.7.4.d	Meilleur athlète masculin et féminin de la catégorie U20 sur la liste de classement agrégée en tenant compte de toutes les épreuves individuelles.	6.1.a	COMME CI-DESSUS	1 ^{ère} athlète féminine au classement U20 DDN 2004 – 160 pts	
Eamon Wilson	5.7.4.e	Les prochaines places disponibles, selon la taille maximale de l'équipe, seront attribuées à l'athlète masculin et à l'athlète féminine les mieux classés dans le même ordre de priorité selon les critères 5.7.4.c et d, et ce, jusqu'à ce que toutes les places de l'équipe de développement soient occupées.	6.1.a	COMME CI-DESSUS	2 ^e athlète masculin au classement U18 DDN 2004 – 180 pts	
Sadie Demars	5.7.4.e	COMME CI-DESSUS	6.1.a	COMME CI-DESSUS	2 ^e athlète féminine au classement U18 – 155 pts	

Alexis Ermel	5.7.4.e	COMME CI-DESSUS	6.1.a	COMME CI-DESSUS	2 ^e athlète masculin au classement U20 DDN 2004 – 176 pts	
---------------------	---------	-----------------	-------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------	--

JUSTIFICATION : L'athlète a obtenu plus de points que l'athlète féminine U20 suivante qui a obtenu 111 pts.